

## RESTAURATION

Sur place à l'issue de la course  
assurée par  
L'Amicale du Personnel Communal  
et L'Amicale des Vétérans de Gandrange



RÉSERVATIONS  
AVANT LE 19 JUIN 2023

## MENU

Salades  
Grillades / Frites **> PRIX : 12€**  
Dessert  
(Boissons non comprises)



Réalisation : Service Communication de la Ville de Gandrange  
Ne pas jeter sur la voie publique



# LES FOULÉES DE SAINT HUBERT

La course 100 % Nature !



## LES FOULÉES DE SAINT HUBERT - Repas du 25 Juin 2023

M. ....

Adresse : .....

Réserve ..... repas à 12€ - Règlement joint : .....€

En espèces

Par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public



Course gratuite inscrite au  
**CHALLENGE VEOLIA  
DE LA VALLÉE DE L'ORNE**



**DIMANCHE  
25 JUIN 2023**

Départ : 10h  
Accueil dès 8h

Parcours de santé Bois de Saint Hubert

# GANDRANGE

# COURIR AVEC LA NATURE POUR ÉCRIN

Dimanche 25 juin 2023, le Bois St Hubert de Gandrange prêtera son cadre de verdure aux 19èmes Foulées de Saint Hubert comptant pour le Challenge de la Vallée de l'Orne.

L'Amicale du Personnel Communal et des élus de la ville accueilleront les coureurs, qu'ils soient fans de course à pied, dévoreurs aguerris de kilomètres de bitume et de chemins de terre, ou sportifs amateurs du dimanche courant pour leur plaisir ou leur santé.

Nos Foulées de St Hubert sont attendues avec impatience, leur parcours intégralement tracé dans un cadre forestier verdoyant comblant chaque année les nombreux participants. Un cocktail sportivité/performance/convivialité séduit... L'essayer, c'est l'adopter !

Et... après l'effort, le réconfort... Après le traditionnel Pot convivial, l'Amicale du Personnel Communal et l'Amicale des Vétérans de Gandrange se mettront en quatre pour vous servir un repas champêtre reconstituant à un prix modique...

La qualité de l'accueil "made in Gandrange" vous séduira, comme chaque année ! Prenez place sur la ligne de départ, et on se retrouve à l'arrivée...

**Henri OCTAVE**  
Maire

**Carole FREMERY**  
Adjointe déléguée aux Sports



## À NOTER



Course homologuée de 10 kilomètres dans un cadre verdoyant, agréable et varié.

### > ACCUEIL À PARTIR DE 8h

Au parcours de santé, inscriptions et remise des dossards sur place

### > DÉPART À 10h



### > RÉCOMPENSES

- Un cadeau souvenir à chaque participant,
- Une coupe aux 3 premiers participants de chaque catégorie

- > Buvette - Restauration sur place (voir bulletin d'inscription au dos)
- > Parking - WC sur place
- > Douches (Gymnase municipal)

### > INSCRIPTIONS À LA COURSE ET AU REPAS :

Formulaire et coupon à retourner à :  
Mairie de Gandrange  
Mme Charlotte RAMA  
17 rue des écoles  
57175 Gandrange  
ou par mail :  
foulees-sainthubert@gandrange.fr

## FORMULAIRE "LES FOULÉES DE SAINT HUBERT"

Dimanche 25 Juin 2023



Numéro de dossard :

Nom : .....

Prénom : .....

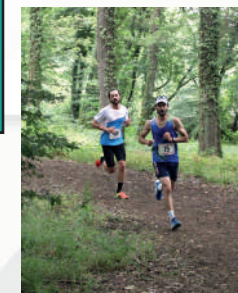
Date de naissance : .....  Homme  Femme

Adresse : N° ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### CATÉGORIES D'ÂGES

<b>Cadets</b> 2006-2007	<b>Juniors</b> 2004-2005	<b>Espoirs</b> 2001-2003	<b>Seniors</b> 1989-2000	<b>Master 0</b> 1988-1984	<b>Master 1</b> 1983-1979	<b>Master 2</b> 1978-1974	<b>Master 3</b> 1973-1969
<b>Master 4</b> 1968-1964	<b>Master 5</b> 1963-1959	<b>Master 6</b> 1958-1954	<b>Master 7</b> 1953-1949	<b>Master 8</b> 1948-1944	<b>Master 9</b> 1943-1939	<b>Master 10</b> 1938 et avant	



Inscrit au Challenge de la Vallée de l'Orne

Club : .....  Licence : .....

### ATTENTION ! OBLIGATIONS RELATIVES À VOTRE INSCRIPTION

(Extrait des règlements de la Commission Nationale des courses hors-stade)



Il est obligatoire pour participer à une course ou autre compétition hors-stade :

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard des articles L-231-2 et L-231-3 du Code du Sport, que les participants sont :

- titulaires d'une licence Athlé Compétition ou d'une licence Athlé Santé Sport Loisirs option Running délivrée par la FFA,
- ou titulaires d'un Pass'Running délivré par la FFA,
- ou titulaires d'une licence délivrée pour la saison en cours par la FSCF, la FSGT et l'UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention "Athlétisme" (autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée...),
- ou pour les autres participants titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

**Course gratuite. Notre conseil : s'inscrire à l'avance.**